

## FICHE TECHNIQUE



# DIGRAIN FOURMIS FORMULE CONCENTRÉE

Concentré liquide pour la lutte contre les fourmis,  
blattes, cafards, ravets, cancrelats...

### Composition

Cyperméthrine (N°CAS 52315-07-8) 40 g/L  
PBO (N° CAS 51-03-6) 50 g/L

Apparence: Liquide transparent jaune orangé  
Type de formulation: Concentré liquide à diluer

### Efficacité

Digrain Fourmis Formule Concentrée est particulièrement adapté pour lutter contre les fourmis dont la fourmi de feu (*Solenopsis* sp.) et la fourmi manioc. Le produit permet également d'éliminer efficacement les blattes, cafards, ravets, cancrelats etc.

La Cyperméthrine associe un effet choc à une très bonne rémanence : les insectes sont abattus rapidement et les surfaces traitées restent protégées durablement. De plus, l'efficacité du produit est renforcée par la présence d'un synergisant : le PBO.

### Application et dose d'emploi

Diluer le produit à raison de 100 mL dans 5 L d'eau pour traiter 100m<sup>2</sup>. Pulvériser le produit directement sur le passage des fourmis ou sur la fourmilière et autour des endroits à protéger pour former une barrière chimique infranchissable par les insectes. Le produit doit être utilisé uniquement autour des locaux et habitations.

La fourmilière est éliminée en quelques heures et les surfaces sont protégées durablement. Ne retraiter qu'en cas de nouvelle infestation.



### Références & Conditionnements

Réf I1042: Flacon de 250mL - carton de 20

Réf I1043 : Flacon de 1L - carton de 12

### Précautions particulières

Utilisez les insecticides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Produit dangereux, respecter les précautions d'emploi.

Consultez la fiche de données de sécurité disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : [fds@lodi.fr](mailto:fds@lodi.fr)

Conserver hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il a été créé.

Éliminer conformément aux règlements locaux ou municipaux (par exemple, par apport dans une déchetterie) N'utilisez pas ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il a été créé. Porter des gants et se laver les mains après chaque manipulation du produit. Ne pas pulvériser sur les personnes, les vêtements, les aliments, les animaux ...

Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.

